

« Habiter l'imprévu »
Prix Patrimoine suisse Genève 2025

Maison de l'Ancre

Rue de Lausanne 34, 1201 Genève
Bureau Addor & Julliard, 1956-1959
Restauration : dmarchitectes, 2019-2023



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Genèse d'un Prix du patrimoine

Depuis un certain temps déjà, le comité de notre association envisageait de décerner un Prix. Nous avons rencontré nos homologues vaudois et valaisans, comparé leurs approches, leurs visions, et nous en sommes inspirés. Un jour enfin, ce Prix prenait forme. Il avait un règlement, des membres pour composer son jury, un thème : on était en 2023.

Ce qui était évident dès le départ, c'était la volonté de notre association de

communiquer à travers des exemples positifs, de dévoiler un travail de restauration ou de transformation qui soit respectueux du patrimoine bâti. En présentant la réalisation lauréate au sein de cette publication, nous montrons que travailler à partir de l'existant n'est pas une contrainte mais une opportunité.

Nous n'avions absolument pas l'intention de créer une distinction de plus dans le domaine de l'architecture. Il ne s'agissait pas de récompenser un bureau d'architectes ou un maître de l'ouvrage, mais bel et bien une attitude, un processus de réhabilitation effectué sur un bâtiment existant. La section genevoise de Patrimoine suisse avait l'envie de célébrer la richesse de son patrimoine et surtout de porter l'attention sur ce qui constituera le cœur d'une culture du bâti de qualité : la réanimation des édifices existants.

C'est le nouveau programme de l'ancien Hôtel de l'Ancre qui a enclenché la réflexion sur sa mutation, mais c'est la reconnaissance du patrimoine architectural qu'il représente qui a été la garante de son authenticité. Le soin immense porté aux détails, ainsi que le traitement de l'ensemble comme une œuvre totale a facilement convaincu le jury que la nouvelle Maison de l'Ancre était une digne candidate pour la première édition de ce Prix Patrimoine suisse Genève.

Pauline Nerfin
Lionel Spicher

coprésidence de Patrimoine suisse Genève



1960



2018



2023

« Habiter l'imprévu »

Tel est le thème que le jury a choisi pour cette première édition du Prix Patrimoine suisse Genève, un prix qui sera remis tous les deux ans.

Les bâtiments connaissent plusieurs vies. Les plus anciens ont souvent changé d'affectation et le mouvement se poursuit au gré des époques et des mutations de la société : une ferme qui devient musée, un hôpital qui devient palais de justice, un arsenal qui devient hôtel des archives, une église qui se transforme en salle d'escalade et bien sûr les transformations en logement. C'est cette dernière mutation, sans

doute la plus fréquente, que le jury a choisi de mettre en lumière.

La forte demande de logements à Genève – et le fait que la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) donne un cadre de non-mitage du territoire – accroît considérablement cette tendance et le patrimoine architectural en a souvent pâti. Pourtant, de très bons exemples prouvent qu'il est possible de créer du logement de qualité au sein de bâtiments non prévus pour cette fonction. Les bâtiments anciens peuvent se transformer sans que leur substance soit détruite pour loger des personnes.

Fort de ce constat, un appel à candidatures a été lancé en février 2024 et cinq réalisations ont été retenues afin d'être visitées par les membres du jury. Les critères d'appréciation ont porté sur la relation au site et au contexte, l'adéquation du programme à l'objet, la prise en compte des impacts environnementaux, la cohérence constructive, les interprétations formelles et naturellement la qualité esthétique de la proposition.

C'est la réhabilitation, menée de 2019 à 2023, d'un bâtiment moderniste construit par Georges et Hedwige Addor qui a été choisie pour recevoir le Prix Patrimoine suisse Genève 2025 : la Maison de l'Ancre.

Catherine Schmutz
présidente du jury



2018



2023

Maison de l'Ancre : anatomie d'une réhabilitation

Conçue entre 1956 et 1959 par les architectes Georges Addor et Jacques Bolliger, la Maison de l'Ancre représente l'une des premières manifestations du « style international » à Genève. Commandé par le Département social romand (actuelle Fondation DSR) pour offrir un lieu d'accueil aux personnes modestes, ce bâtiment s'illustre par son mur-rideau innovant, devenu signature de l'agence Addor et prototype pour d'autres réalisations genevoises, notamment la cité du Lignon. Il se distingue également par son articulation en deux volumes aux programmes distincts : un prisme vitré pour les chambres et un socle plus monolithique dédié aux espaces communs ; référence assumée au Lever House à New York (SOM, 1951).

La restauration et transformation de cet emblème du modernisme, menée entre 2019 et 2023 par le bureau dmarchitectes, souligne les défis complexes de la conservation du bâti de l'après-guerre. Cette intervention majeure de 15,6 millions de francs, commandée par la Fondépi (Fondation pour le développement des établissements publics pour l'intégration), visait à concilier la préservation patrimoniale avec la nouvelle vocation d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique.

Au cœur du projet se trouve la restauration des qualités architecturales originales du bâtiment, particulièrement son socle qui avait subi d'importantes trans-

formations dans les années 1970-1980. Ces dernières avaient en particulier condamné la double hauteur extérieure des entrées, partiellement détruit la marquise et remplacé la façade vitrée de la rue de la Navigation par une façade à l'aspect domestique inadaptée. Les architectes ont d'abord rétabli la volumétrie d'origine : la double hauteur de l'entrée a été restituée et la marquise reconstruite, reconférant ainsi un caractère public au restaurant. Le long de la rue de la Navigation, la nouvelle façade vitrée en acier thermolaqué reprend la trame carrée caractéristique du projet initial. À l'intérieur, le mur orné d'un bas-relief de l'artiste Charles-Oscar Chollet ayant disparu, les architectes ont choisi de le remplacer par un mur en brique apparente qui rappelle la matérialité du restaurant d'origine. Enfin, un travail minutieux a été mené sur les claustras en béton qui rythmaient le socle des façades : les éléments existants ont été restaurés, tandis que ceux qui avaient été démolis ou dissimulés derrière des panneaux en bois ont été recréés pièce par pièce.

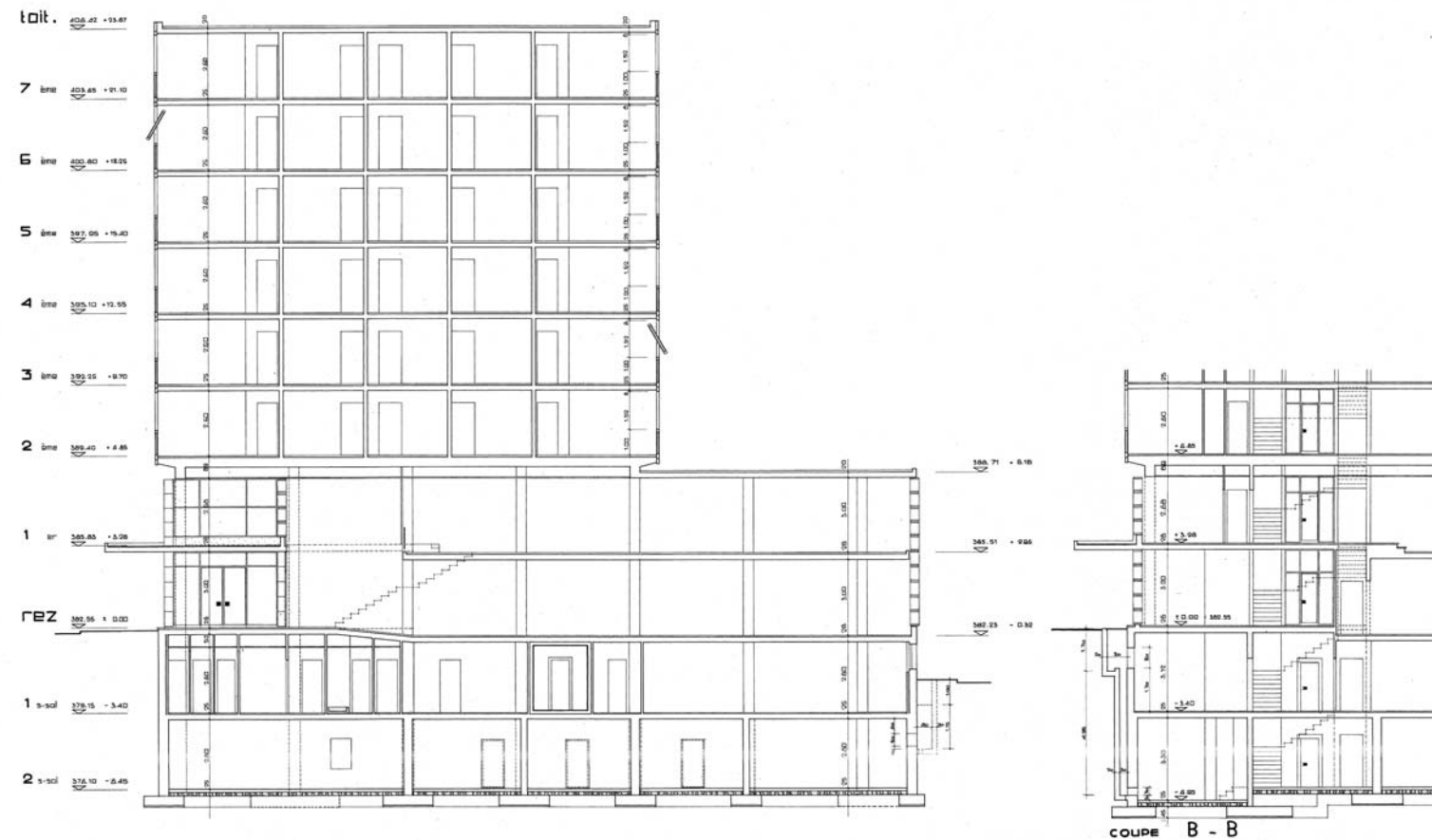
Pour les membres du jury, le traitement des fenêtres illustre particulièrement cette approche patrimoniale précise : dans le prisme vitré des étages, les fenêtres basculantes sur axe horizontal ont été conservées, tout comme les stores bleus caractéristiques placés entre les verres. Les prototypes réalisés ont permis de se

rapprocher au maximum de la situation d'origine, tout en intégrant un double vitrage intérieur performant.

Dans le même esprit de continuité historique, les architectes ont porté une attention toute particulière à l'aménagement intérieur original, œuvre de l'architecte Hedwige Addor. Les parquets en mosaïque d'origine ont été conservés et les meubles dessinés et réalisés pour le projet ont été restaurés ou reproduits à l'identique par les ateliers mêmes des EPI, notamment les longues tablettes-bureaux des chambres et les lits.

En distinguant la Maison de l'Ancre, le jury de cette première édition du Prix Patrimoine suisse Genève a souhaité récompenser la collaboration exemplaire entre le maître de l'ouvrage et les architectes. Seconde réalisation commune après la réaffectation de l'ancien « Hôtel Motte » en résidence pour personnes en situation de handicap, cette restauration prouve qu'une vision partagée et une démarche patrimoniale enthousiaste et rigoureuse permettent à l'architecture moderne d'après-guerre de satisfaire aux exigences normatives d'un programme social spécifique, de répondre aux enjeux environnementaux contemporains et de préserver – ou de retrouver – le témoignage constructif d'une époque et sa beauté intrinsèque.

Cedric van der Poel
codirecteur espazium.ch



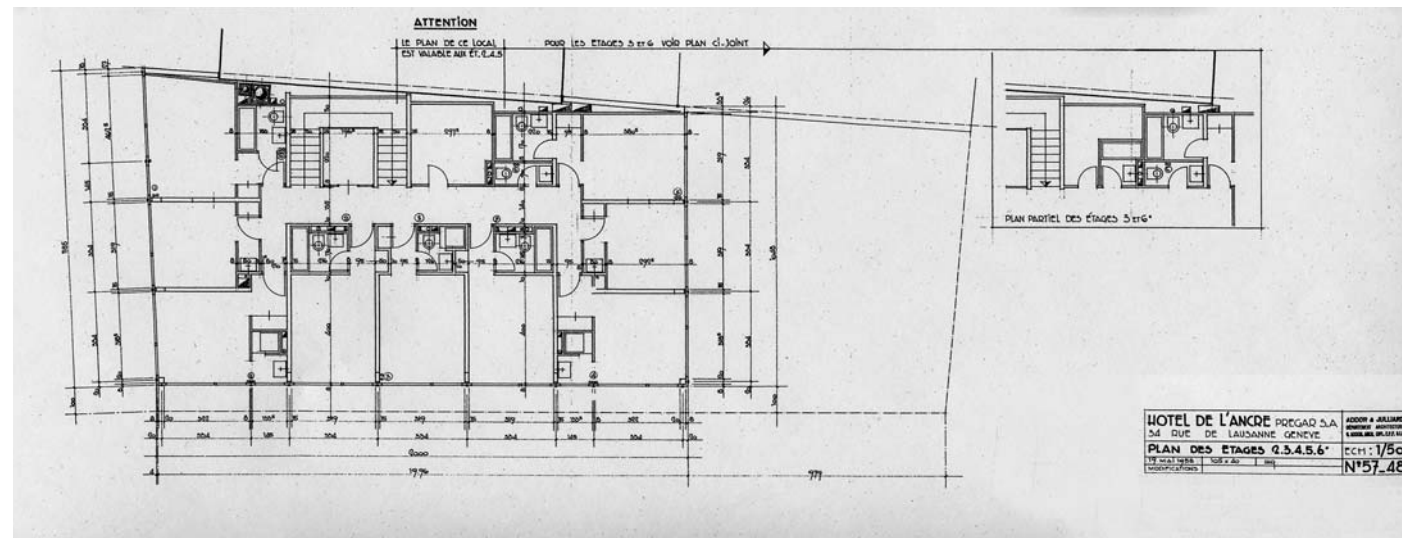
COUPE A - A

Addor et Julliard, coupe sur double hauteur du restaurant

COUPE B - B

HOTEL DE L'ANCRE FOREGARD S.A.
134, RUE DE LAISSANCE - GENÈVE
COUPES LONGITUDINALES ECH: 1/50
N°57.50

Extrait de la coupe sur claustras



Addor et Julliard, plan type, étage des chambres



Chambre



Restaurant

« Être architecte, c'est avant tout se mettre au service de l'architecture existante »

Dominique Abbé-Decarroux et Marie Weber, du bureau dmarchitectes, ont réhabilité l'Hôtel de l'Ancre, rue de Lausanne à Genève avec exigence, sensibilité et humilité. Retour sur une approche exemplaire qui parvient à concilier patrimoine, usages contemporains et performance énergétique.

Avant la restauration-transformation de l'Hôtel de l'Ancre pour laquelle vous êtes récompensées, vous avez également réanimé, pour la Fondep (Fondation pour le développement des établissements publics pour l'intégration), l'Hôtel Motte. De quelle manière ce premier mandat vous a-t-il aidées à aborder une œuvre aussi admirable que l'Hôtel de l'Ancre ?

En effet, cette première rénovation réalisée rue des Alpes 12, sur un bâtiment des années 1950 anciennement appelé Hôtel Motte¹, nous a permis d'affiner notre compréhension des besoins spécifiques d'un programme de conversion d'un hôtel en résidence pour personnes en situation de handicap psychique. L'enjeu principal était d'intégrer ces nouvelles fonctions tout en respectant l'essence architecturale du bâtiment. En d'autres termes, il s'agissait d'adopter une approche qui sert à la fois les utilisateurs et les qualités architecturales existantes.

Il nous a fallu trouver un équilibre entre deux exigences essentielles : garantir l'intimité des futurs résidents en concevant des chambres aux dimensions minimales mais entièrement équipées (petite cuisine, salle de bain, espaces de rangement), tout en créant des espaces communs conviviaux où les habitants peuvent se sentir bien.

Parallèlement, notre démarche a consisté à valoriser certains éléments archi-

¹ Construit en 1959 par l'architecte René Desmeules, l'Hôtel Motte a longtemps été abandonné et surnommé par les Genevois la « verrue des Pâquis ».

tecturaux significatifs, tels que la main courante ou les pavés de verre de la cage d'escalier et le rythme des ouvertures en façade. Cette première expérience nous a permis d'aborder la restauration de la Maison de l'Ancre avec plus de sérénité, puisque les enjeux en matière d'espaces collectifs et privés étaient similaires. Toutefois, cette réhabilitation représentait un défi plus complexe : il ne s'agissait plus seulement d'adapter un bâtiment aux nouvelles exigences d'un programme, mais de restaurer un édifice patrimonial de la fin des années 1950, conçu par l'architecte Georges Addor et au bénéfice d'une mesure de protection (inscription à l'inventaire).

L'École de commerce de Saint-Jean ou encore la cité Meyrin, œuvres emblématiques du bureau Addor, montrent que les rénovations aussi respectueuses du patrimoine ne sont pas la norme. Le budget des maîtres de l'ouvrage, une méconnaissance de la valeur historique et architecturale ou encore la mise aux normes en sont les principales raisons. Comment avez-vous abordé la collaboration avec la Fondep pour aboutir à un tel résultat ?

C'est exact. Le défi principal de cette réhabilitation a été de préserver l'authenticité du projet de Georges et Hedwige Addor, tout en répondant aux impératifs techniques et budgétaires actuels. Dès le départ, nous avons opté pour une intervention humble, respectant autant que possible la matérialité et la spatialité d'origine, tout en intégrant

les nouvelles exigences du programme. Initialement, le maître de l'ouvrage envisageait les travaux sous un angle purement fonctionnel, sans prise en compte particulière de la valeur architecturale du bâtiment. La collaboration avec le Service des monuments et des sites a joué un rôle déterminant dans la reconnaissance de l'importance patrimoniale de l'édifice. Grâce à cet appui, notre approche respectueuse de l'architecture de Georges Addor a été mieux comprise, et le maître de l'ouvrage a accepté d'accompagner nos choix, y compris en assumant des coûts de restauration plus élevés que prévu.

Un autre aspect enrichissant de ce projet a été la collaboration avec les ateliers de menuiserie et de serrurerie des EPI (Établissements publics pour l'intégration). Ils ont réalisé une grande partie du mobilier, notamment la reproduction fidèle des meubles conçus par l'architecte Hedwige Addor, et ont fait un travail remarquable dans la restauration d'éléments comme les poignées de fenêtres ou les tablettes-bureaux des chambres. Cette dimension sociale, avec l'implication des personnes en situation de handicap dans la recréation de leur propre lieu de vie, a donné une résonance particulière à ce projet.

Et concernant la mise aux normes ?

La mise aux normes du bâtiment a nécessité de nombreuses interventions : amélioration de la performance thermique, mise en conformité avec les normes de protection incendie et sismique, adaptation aux

exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment originel reposait sur une organisation claire : un prisme indépendant abritant les chambres et un socle multifonctionnel regroupant l'entrée, l'administration et les restaurants. Au fil du temps, la modification de la façade du socle et la transformation de l'entrée ont rompu l'articulation entre ces deux volumes. Nous avons choisi de rétablir ce dialogue intérieur-extérieur en restituant un socle largement vitré et en redonnant une expression cohérente à l'angle du bâtiment.

Par ailleurs, les personnes en situation de handicap psychique nécessitent un cadre clair et sécurisant. L'architecture de Georges Addor, par sa rigueur et sa fluidité, s'est révélée compatible avec ces besoins sans qu'il soit nécessaire de la transformer en profondeur. Nous avons également tiré parti des espaces situés aux extrémités des couloirs pour créer des lieux communs lumineux, rendant ainsi les circulations plus lisibles et agréables.

L'un des aspects majeurs dans ce type d'intervention est sans doute l'assainissement énergétique. Comment l'avez-vous abordé ?

Avec l'aide du bureau d'étude Effin'Art, nous avons réalisé une évaluation thermique globale du bâtiment. Les utilisateurs faisaient état de plusieurs problèmes : des températures excessives en été comme en hiver et des infiltrations d'eau fréquentes au niveau des fenêtres.

Trois stratégies complémentaires ont été mises en œuvre :

1. remplacement complet de la façade du socle, permettant une amélioration thermique significative en reconstituant les modules d'origine ;
2. intervention plus fine sur les façades du prisme, validée par un prototype testé avec les services concernés – elle a consisté en l'isolation des contre-cœurs, le remplacement des vitrages, des stores ainsi que des ferrures des fenêtres existantes ;
3. ajout d'un nouveau volume en attique, conçu selon les standards thermiques actuels pour les bâtiments neufs.

La structure du socle a également posé des défis : initialement conçue avec un porteur extérieur, les exigences thermiques actuelles nous ont contraintes à opter pour un système poteau-traverse placé à l'intérieur. Après la fabrication de plusieurs prototypes et d'entente avec le Service des monuments et des sites, nous avons renoncé à ajouter un élément extérieur purement décoratif.

Ces trois interventions ont permis de trouver un équilibre thermique entre les différentes parties du bâtiment, garantissant confort et performance énergétique sans dénaturer l'architecture originale.

Ces deux chantiers (Ancre et Motte) ont-ils eu un impact sur votre pratique professionnelle et votre vision du patrimoine ?

Elles ont en effet renforcé notre conviction qu'être architecte, c'est avant tout se mettre

au service de l'architecture existante plutôt que d'imposer un geste. Elles nous ont aussi permis d'approfondir notre approche de la réhabilitation en tant qu'acte de dialogue avec le bâti, où chaque intervention s'inscrit dans une continuité plutôt que dans une rupture.

La rénovation de l'Hôtel Motte nous a appris qu'il est possible de redonner vie à un édifice sans recourir à la démolition-reconstruction, en exploitant intelligemment sa substance et en valorisant ses atouts au lieu de les effacer. Cette approche, qui s'inscrit dans une démarche plus large de durabilité, nous conforte dans l'idée que l'avenir du bâti passe par des transformations intelligentes, plutôt que par des interventions brutales.

Avec la Maison de l'Ancre, le travail sur un bâtiment patrimonial nous a amenées à une réflexion plus fine sur l'équilibre entre

préservation et adaptation. Il ne s'agissait pas seulement de restaurer, mais aussi de réinterpréter certaines parties du projet d'Addor pour répondre aux nouveaux usages, sans trahir son intention architecturale initiale.

En définitive, ces expériences influencent durablement notre pratique : nous envisageons désormais systématiquement la réhabilitation avant toute autre option. Chaque bâtiment doit être abordé non pas comme un simple support à transformation, mais comme une entité avec laquelle il est possible de composer intelligemment.

Restaurer, réhabiliter, réanimer, c'est prolonger une histoire, adapter sans trahir et inscrire le passé dans l'avenir sans compromis sur l'exigence architecturale.

Entretien : **Cedric van der Poel**

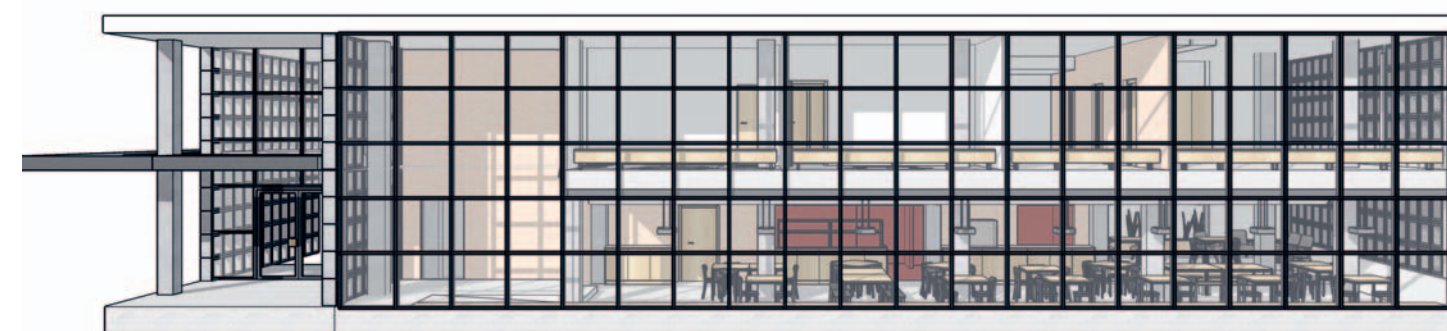
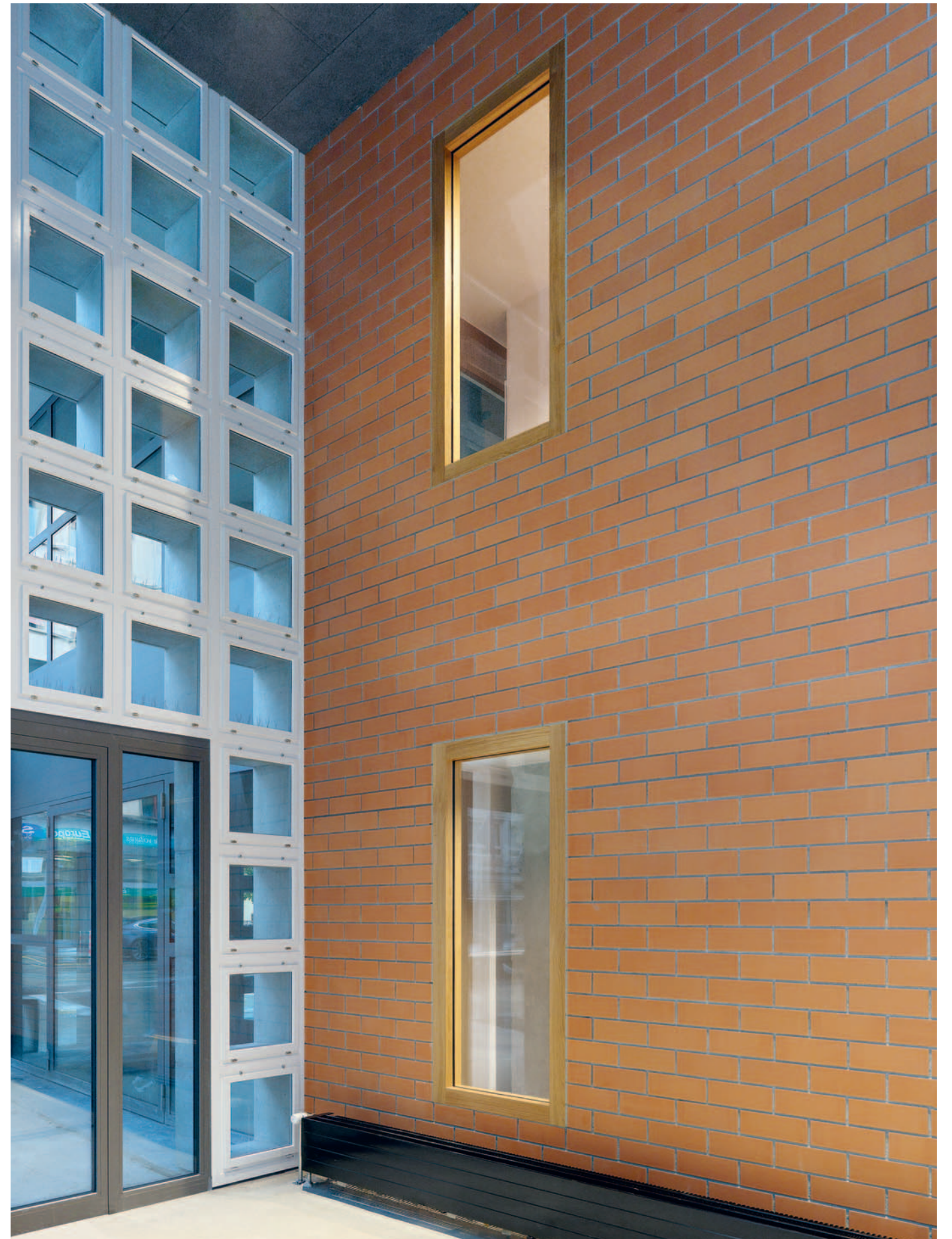


Illustration de la nouvelle façade du socle avec trame carrée d'origine



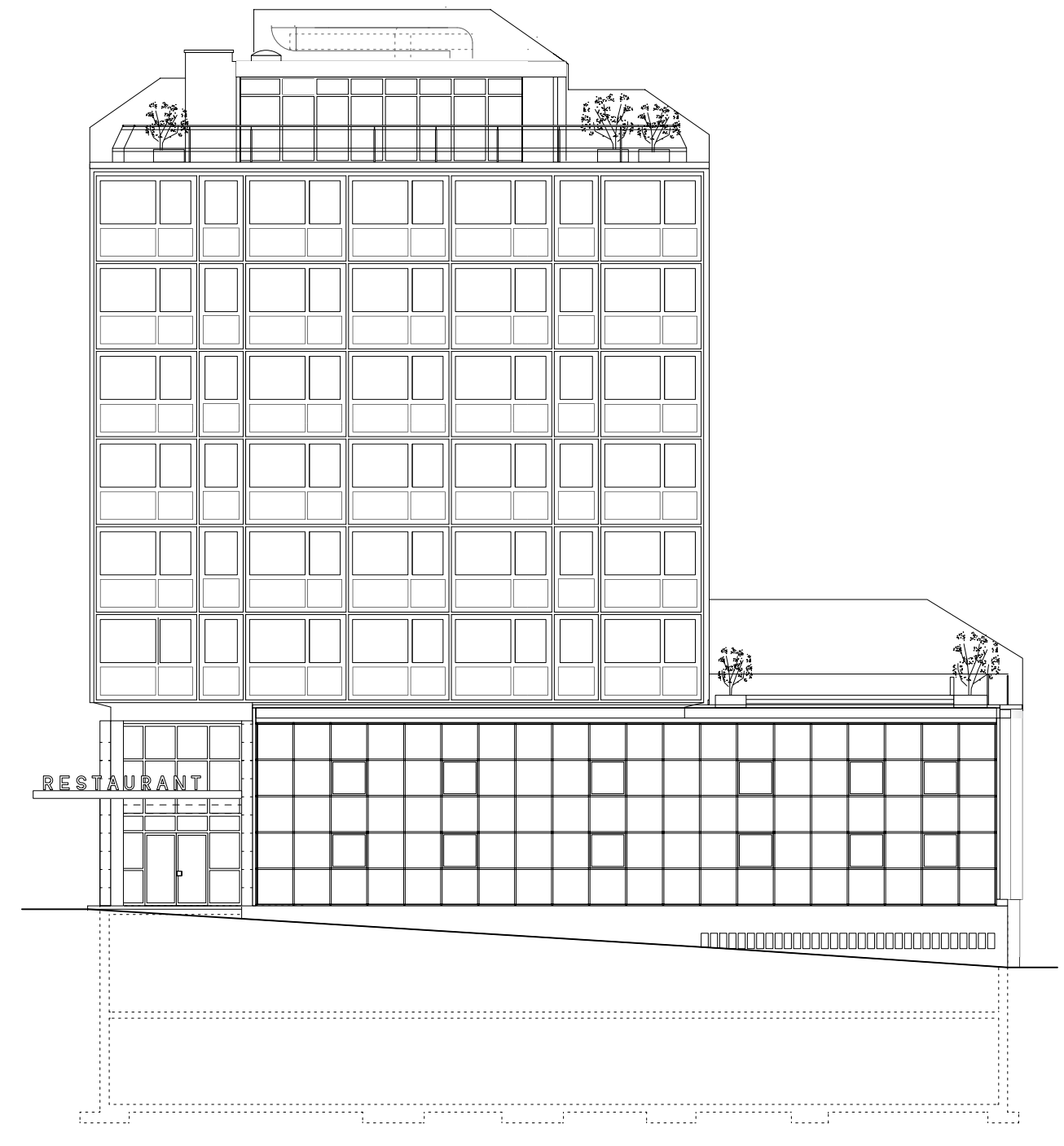
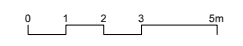
Double hauteur extérieure



Entrée du restaurant



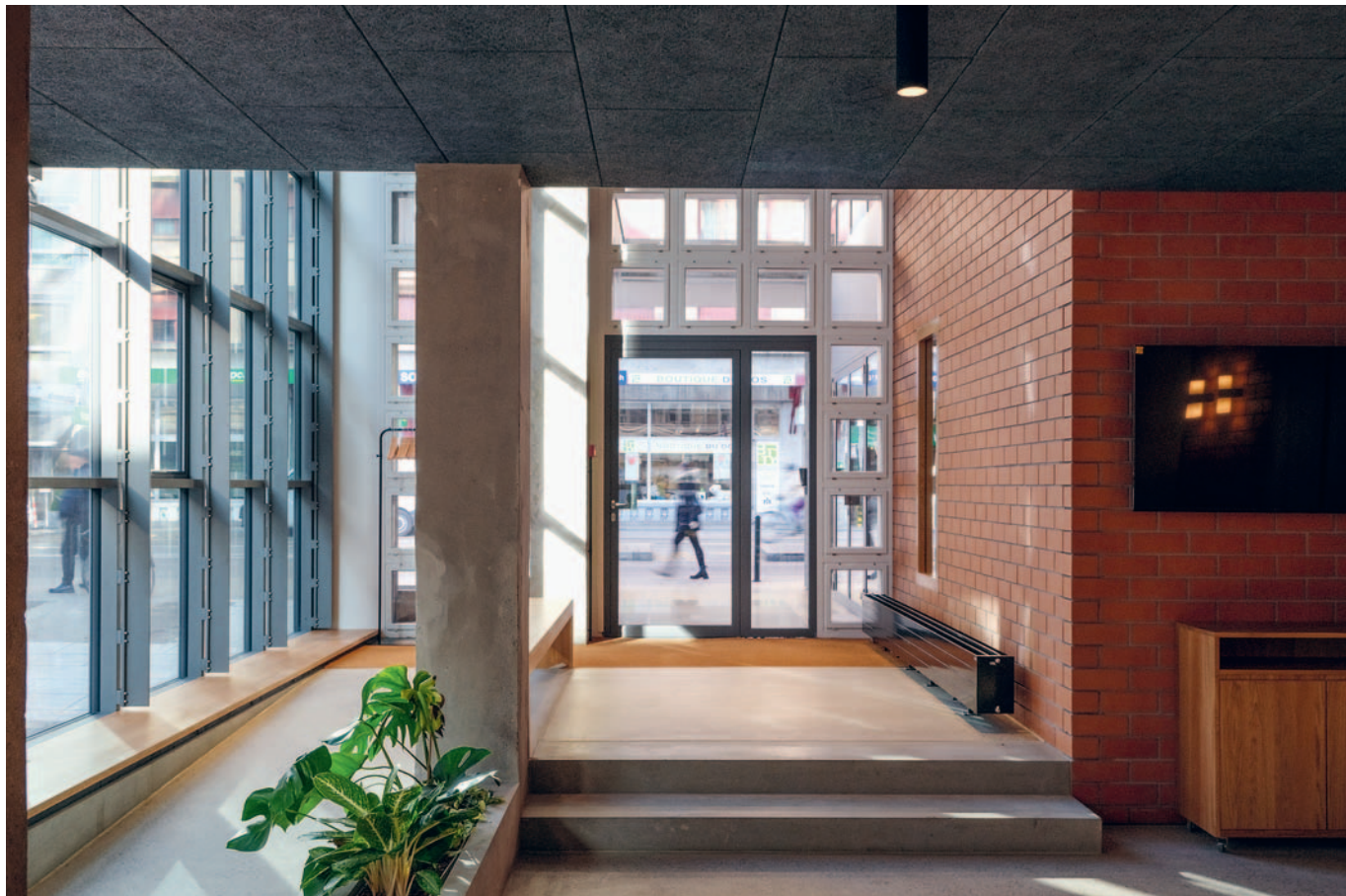
Coupe



Façade rue de la Navigation

Page suivante : restaurant

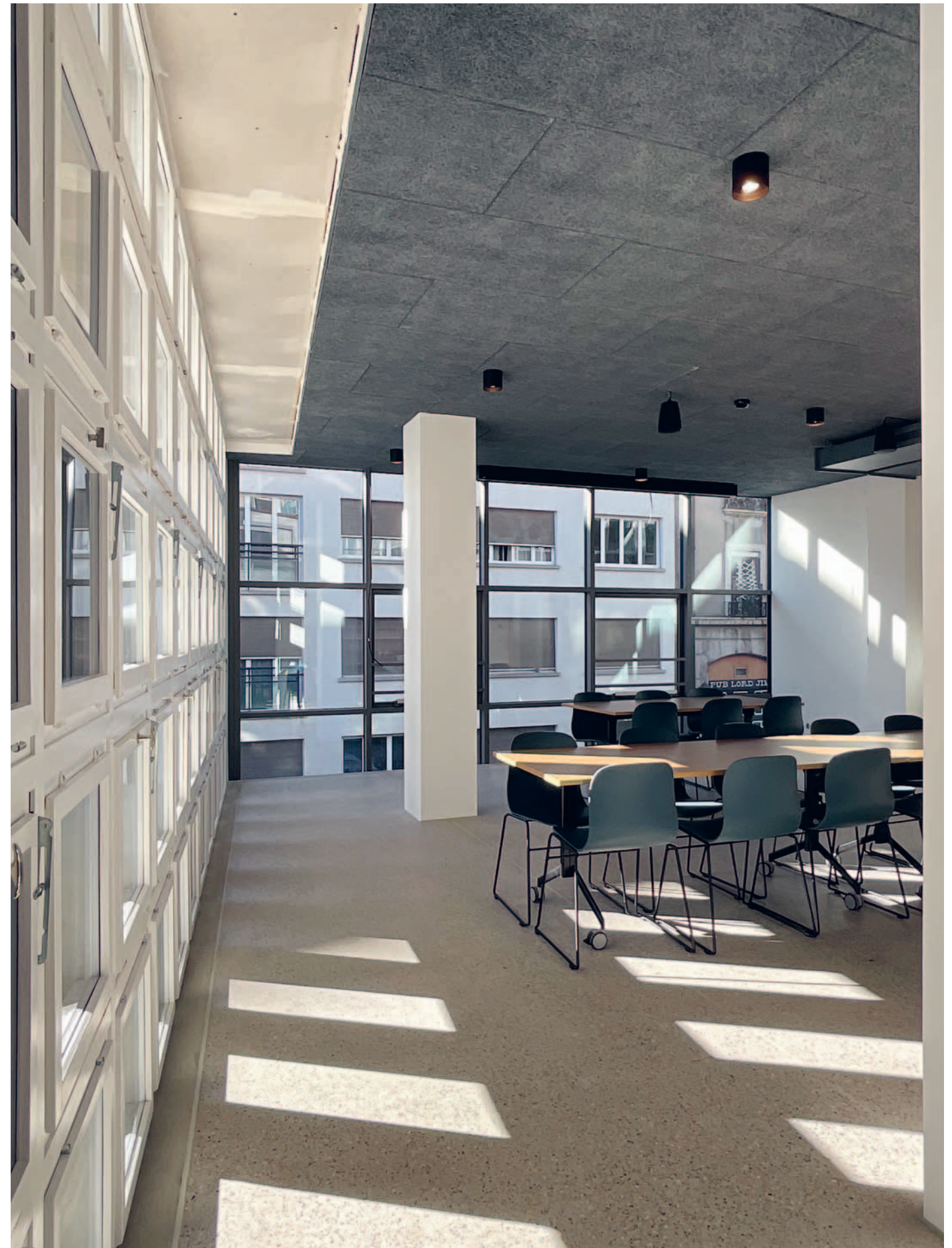




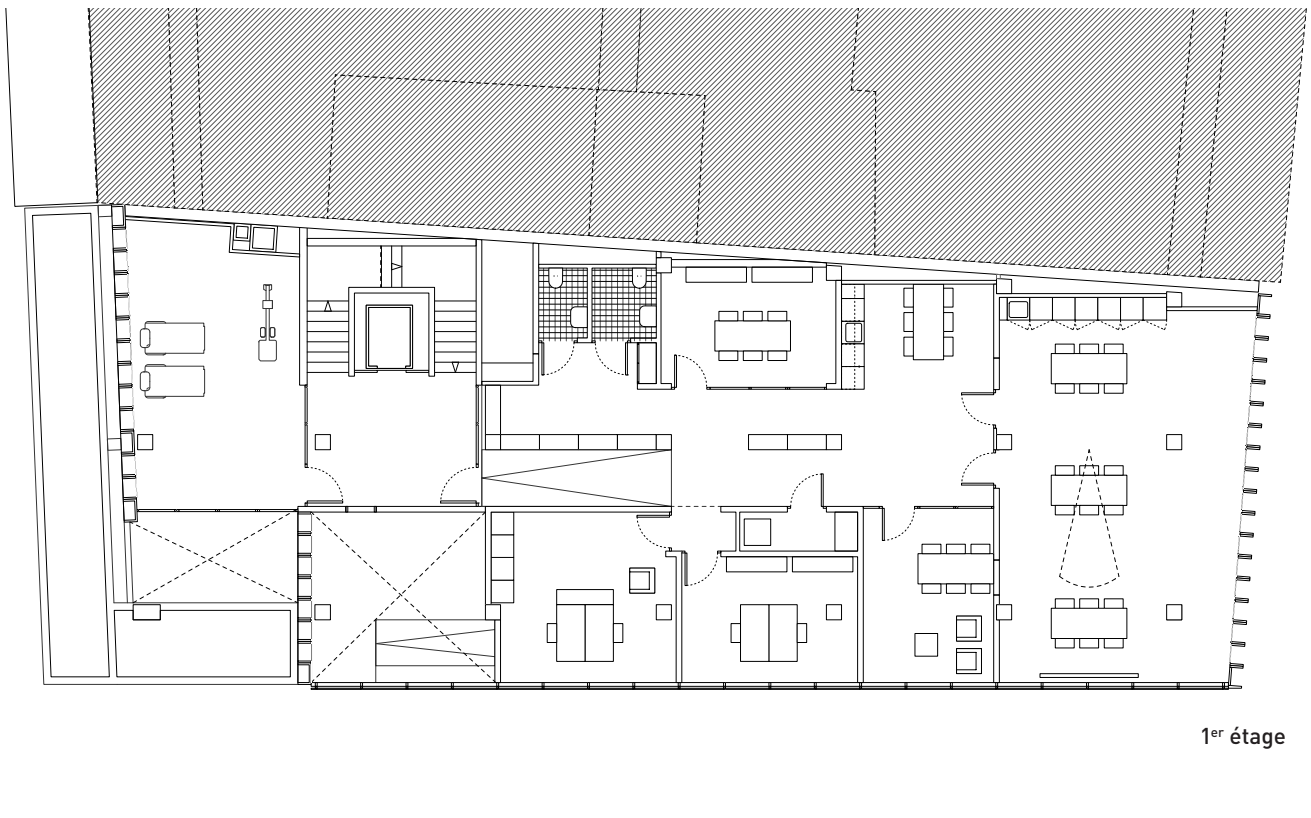
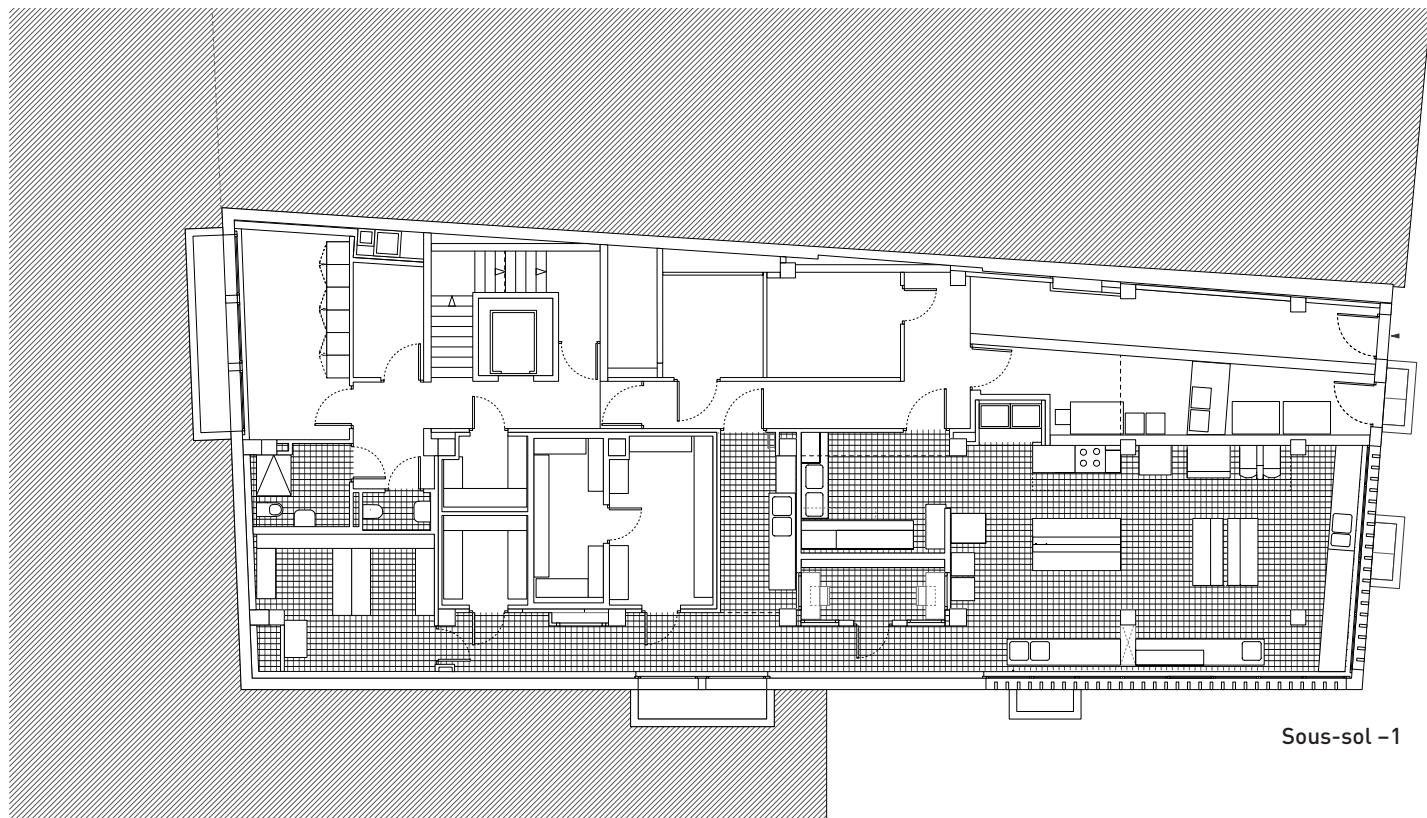
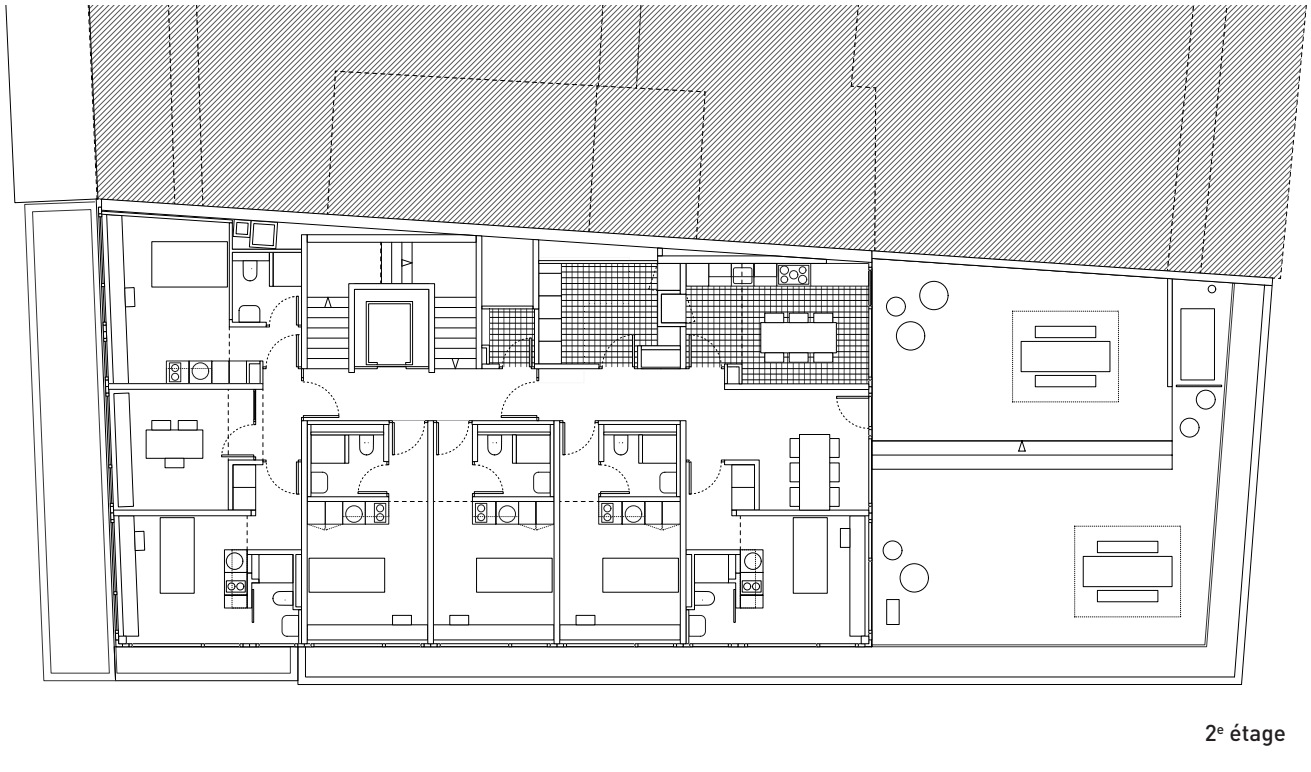
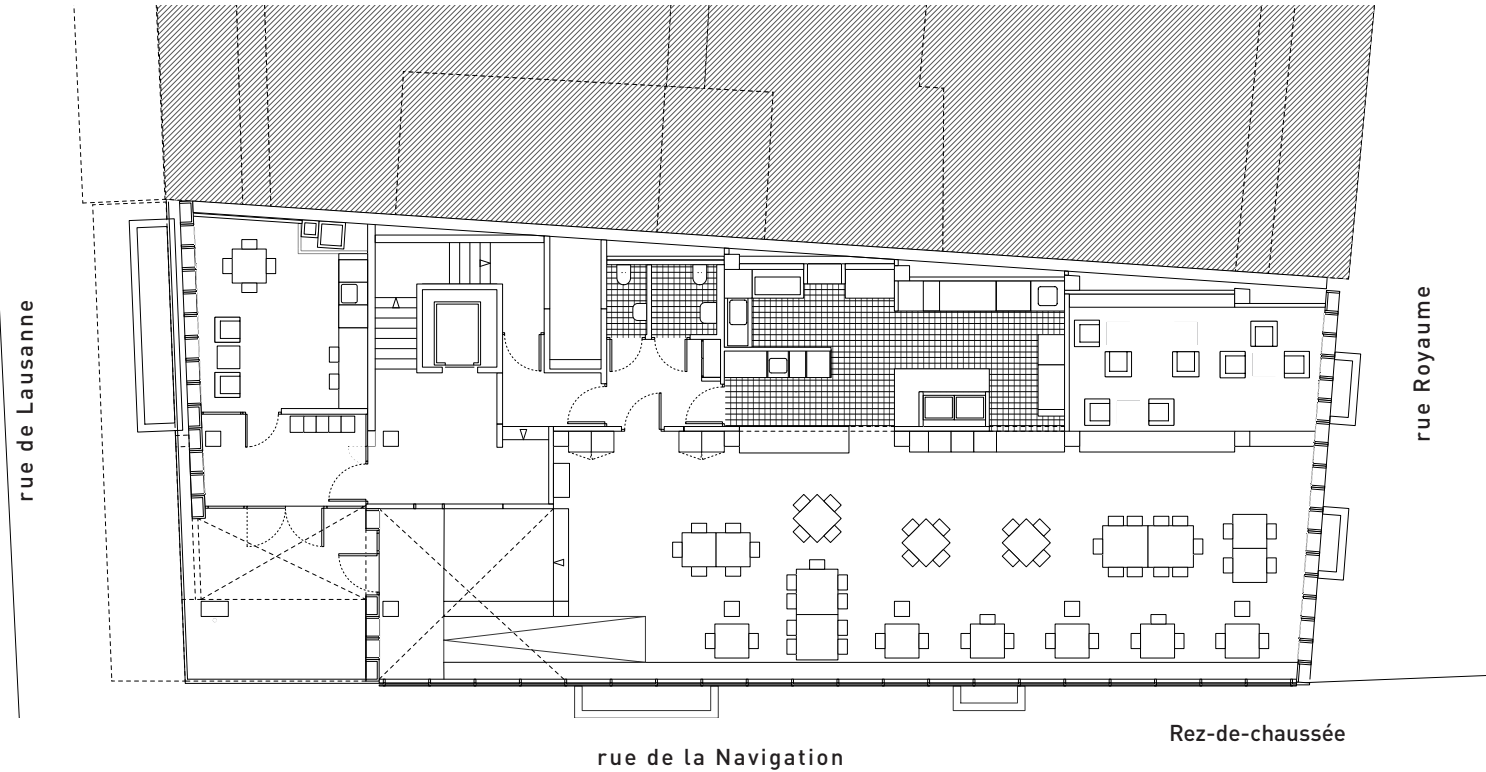
Vue sur la double hauteur de l'entrée du restaurant

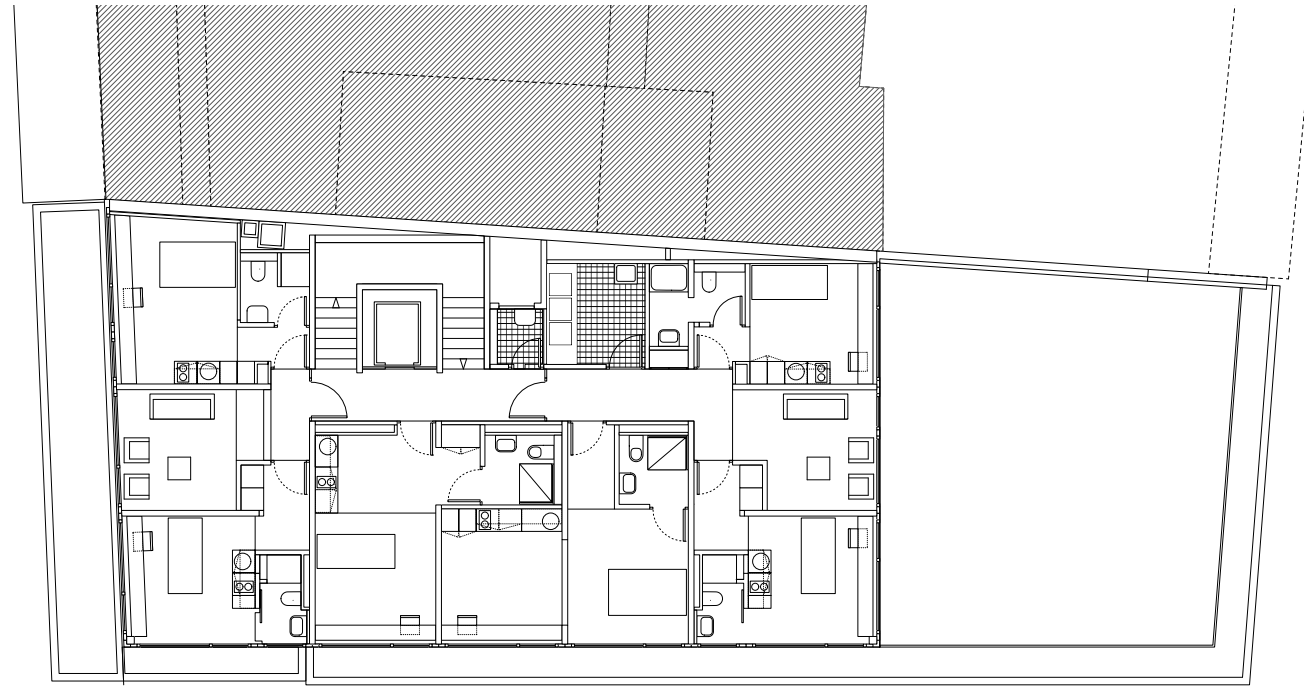


Coin café

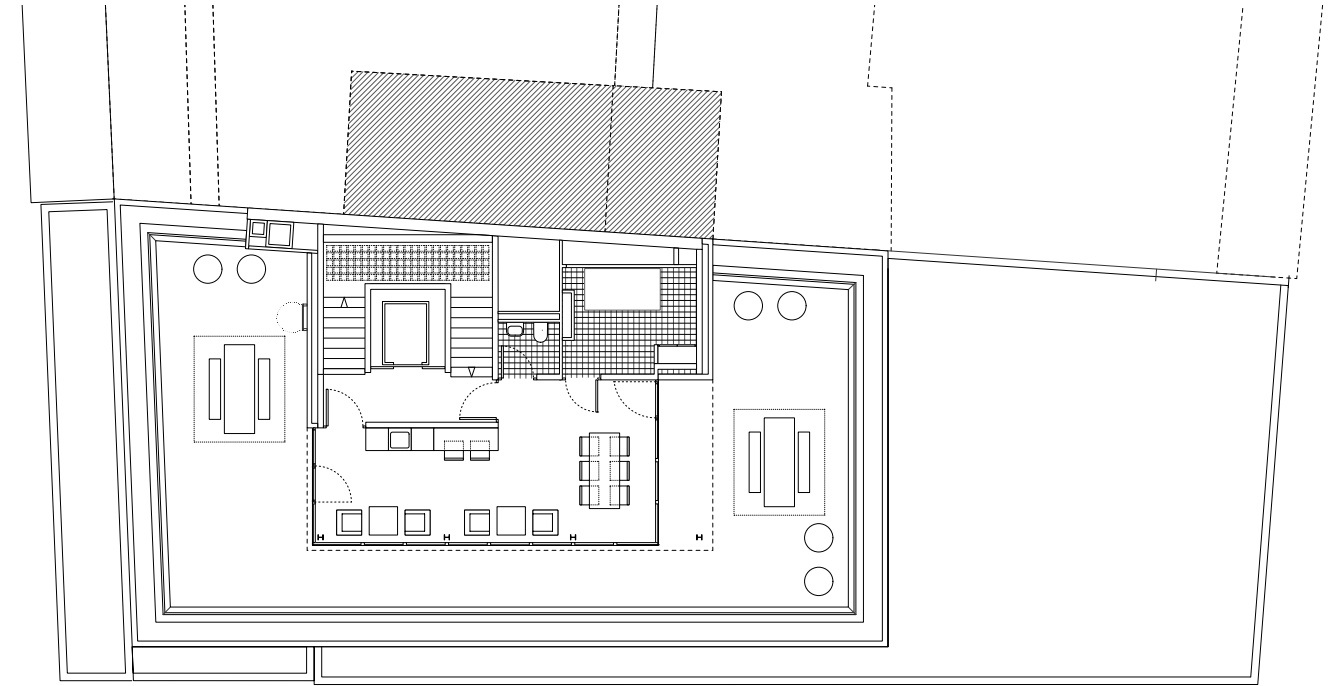


Salle d'activités au 1^{er} étage

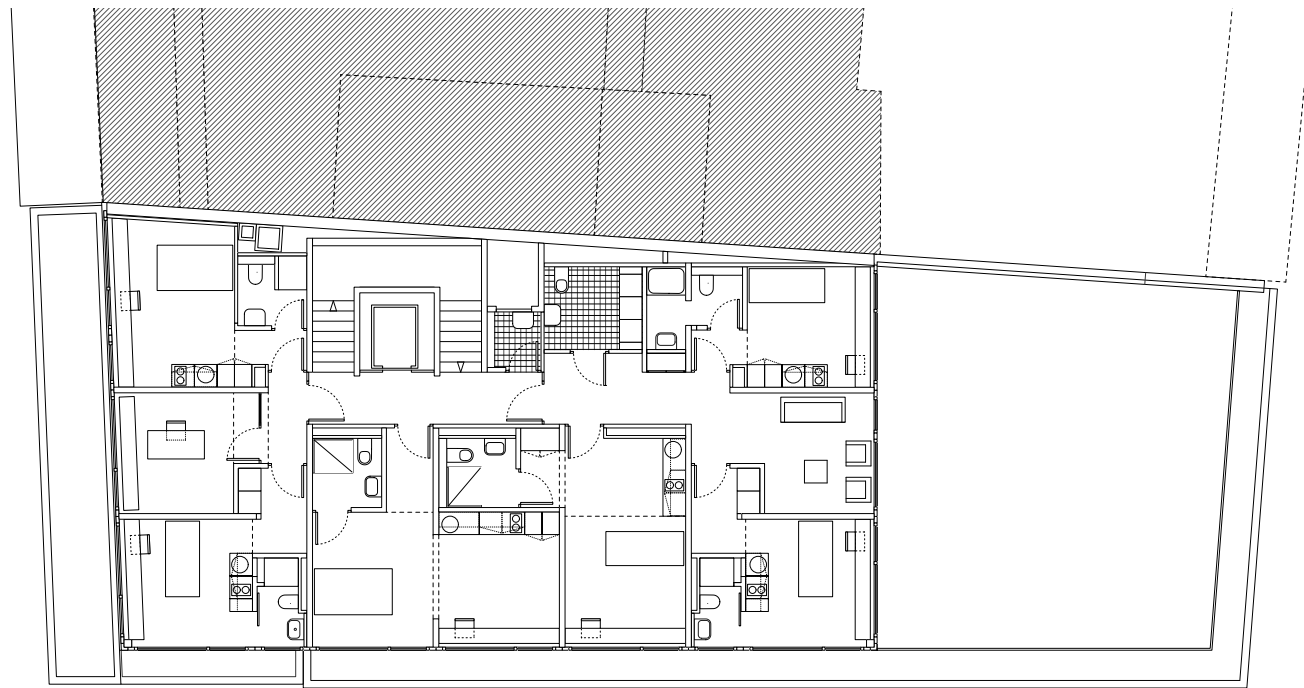




5^e étage



8^e étage



4^e étage



3^e-6^e-7^e étages





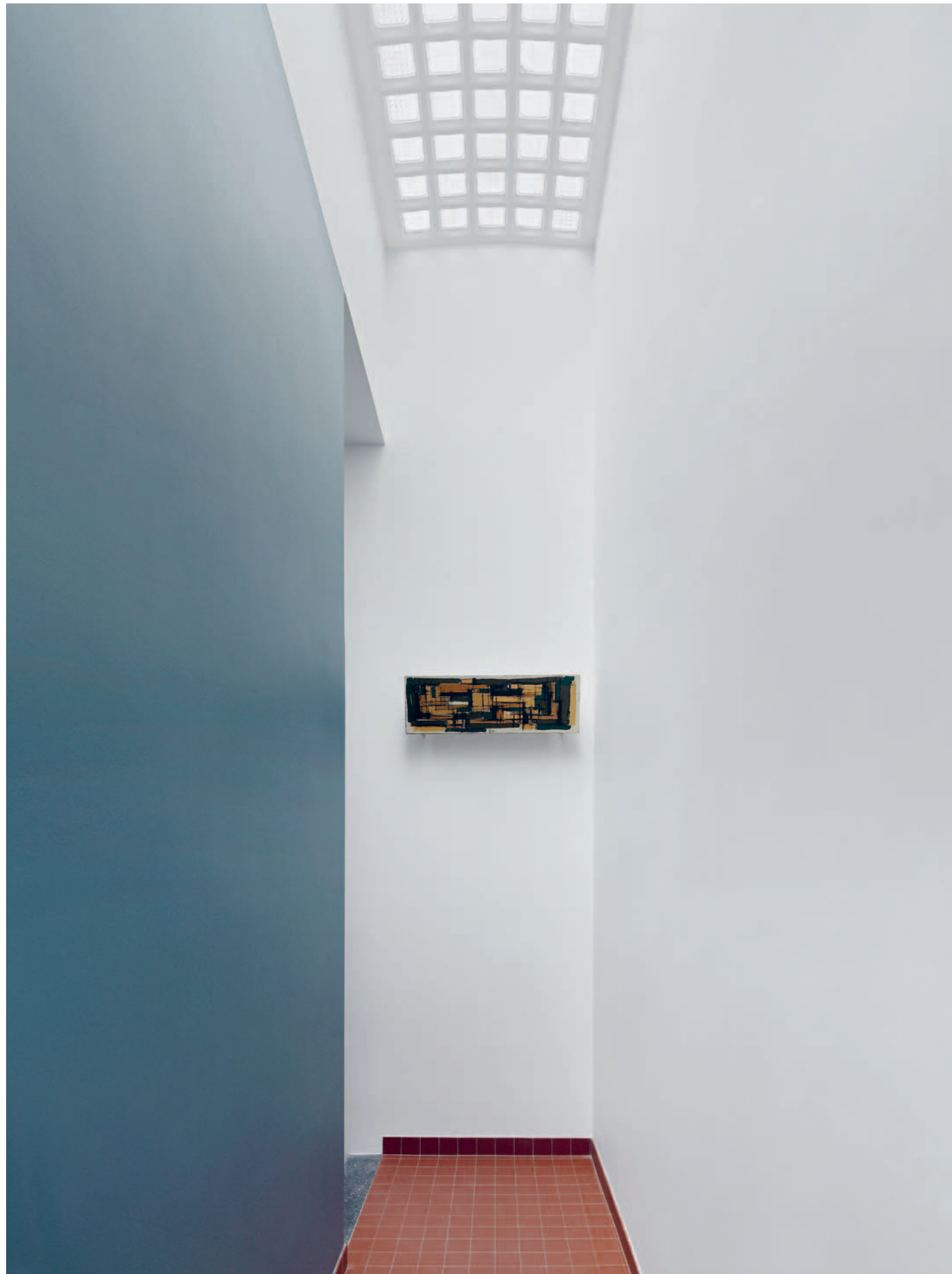
Chambre avec tablette en chêne dessinée d'après les plans d'origine d'Hedwige Addor. Petite cuisine conçue comme une armoire



Chambre avec petite cuisine-armoire



Vue vers la salle de bain



Pavés de verre d'origine conservés. Applique de l'artiste André Sangsue



Nouveau volume de l'attique



Accueil des familles à l'attique

MAISON DE L'ANCRE

architectes

dmarchitectes
Dominique Abbé-Decarroux, Marie Weber
architectes EPFL

collaborateur/collaboratrice

Miguel Torres, architecte ETSAS
Julie Vanbruaene, architecte ULB

maître de l'ouvrage

Fondation pour le développement des EPI
(Fondepi)

propriétaire

EPI_ Établissements publics
pour l'intégration

ingénieurs civils
physique du bâtiment
ingénieurs façades
ingénieurs

maçonnerie
échafaudages
construction métallique

menuiseries extérieures
ferblanterie
protections solaires
installations électriques
chauffage-ventilation
réfrigération

sanitaires
agencement cuisine
électroménager
ascenseur
plâtrerie-peinture
menuiseries intérieures

serrurerie
signalétique
vitrerie-miroiterie
chapes
pierres naturelles
carrelages
parquet
mobilier
restauration de mobilier

mandataires

T-ingénierie
Effin'Art
BCS Façades
Amstein+Walthert

entreprises

Orllati Genève
Echami Échafaudages
Volpé Métal
AAV Contractors
Louis Genève
Couferap
Rafael Stores
Eltop
Durlemann Énergies
Froid Widmer
Tapernoux
Ginox
Simonin Électroménager
AS Ascenseurs
Zonno Frères
OP menuiserie
EPI_ atelier menuiserie
EPI_ atelier serrurerie
EPI_ atelier arts graphiques
Compagnie du Verre
Balzan Immer
Technostone
Gatto
Ducrest
Kinnarps
Girsberger

Réplique de l'enseigne d'origine



Cette publication paraît à l'occasion
de la remise du Prix Patrimoine suisse Genève 2025

jury

Catherine Schmutz, historienne de l'architecture
présidente du jury
Audrey Azar, historienne de l'art
Isabelle Brunier, historienne
Valérie Hoffmeyer, architecte-paysagiste
Yves Omarini, architecte
Pauline Nerfin, historienne de l'architecture
Lionel Spicher, architecte

Crédits
Archives Addor & Julliard, Genève (chez De Planta
et Portier architectes) 8
Archives Jacques Bolliger, Genève (DR) 2a, 9b
Archives de la Maison de l'Ancre (EPI), Genève 9a
dmarchitectes 2b, 4, 5, 14, 30, 35, 36
Hugo Dreneau/dmarchitectes 1b, 20, 21, 26, 31, 33a
Annik Wetter 1a, 3, 15, 18-19, 28-29, 32, 33b

graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
impression TBS · imprimé en Suisse

ISBN 978-2-9701217-2-5

© 2025, Patrimoine suisse Genève
patrimoinegeneve.ch



ISBN 978-2-9701217-2-5



9 782970 121725